

02 fév 2018 -15:38

Appartient à Conseil des ministres du 2 février 2018

## Régie des bâtiments : relogement de la justice de paix de Menin

Le Conseil des ministres autorise le ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon à conclure un contrat de bail pour la prise en location d'une partie de bâtiment à Menin pour le relogement de la justice de paix.

La justice de paix sera relogée dans une partie du bâtiment, sis Volkslaan 302 à Menin, propriété du CPAS de Menin. La ville a décidé de rénover le bâtiment et de le transformer en bâtiment de bureaux multifonctionnels. Le contrat de bail devrait prendre cours le 1er octobre 2018.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>